

<p>INTITULÉ DE LA FORMATION</p>	<p align="center">FORMATION EN APPUI AUX ACCOMPAGNANTS HANDICAP SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES</p> <p>Analyse de pratiques et bases théoriques relatives aux handicaps</p>
<p>CERTIFICATION</p>	<p>Formation non certifiante. Attestation de participation délivrée en fin de formation</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p>	<p>Equipe d'AVS, AESH et animateurs intervenant en tant qu'accompagnants d'enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires.</p>
<p>PRÉREQUIS</p>	<p>Aucun</p>
<p>PRÉSENTATION</p>	<p>Les droits des enfants en situation de handicap tels qu'énoncés par la loi de 2005 s'appliquent à tous les champs de la vie sociale y compris aux temps scolaires périphériques (loisirs, temps périscolaires). Dans une démarche d'appui à une meilleure inclusion, ce parcours de formation vient poser les repères sur les handicaps et les bases nécessaires pour penser l'accueil et les ajustements souhaitables en pratique afin de favoriser une pleine participation des enfants en situation de handicap, à la vie collective et aux activités proposées.</p>
<p>OBJECTIFS GÉNÉRAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se repérer dans le champ du handicap : définitions, droits des enfants en situation de handicap, la question de l'inclusion en milieu scolaire et plus particulièrement sur les temps dédiés à l'accueil périscolaires et aux loisirs. - Echanger autour de son expérience d'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. - Identifier les ressources et les moyens à mettre en œuvre (méthodes, stratégies, gestion de groupe, gestion de l'hétérogénéité, réponses aux besoins spécifiques). - Penser la communication avec les familles.
<p>MODALITÉS PÉDAGOGIQUES</p>	<p>Pédagogie active avec une alternance de méthodes expositives (apports de contenus théoriques) et de travaux en ateliers (analyse de pratiques et résolution de problèmes concrets via des études de cas liées aux observations de terrain).</p>

<p>PROGRAMME</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Acquérir les connaissances générales en matière de handicap <ol style="list-style-type: none"> a. Représentations sociales du handicap, b. Les éléments de définition du handicap, typologie c. Evolutions du cadre législatif – loi de 2005 d. Inclusion en milieu scolaire (école et temps périphériques). Etat des lieux et incidences sur les familles. e. Participation sociale 2. Les différents types de handicap et les besoins spécifiques à prendre en compte <ol style="list-style-type: none"> a. Interroger les besoins spécifiques. Compensation, accessibilité. b. Penser l’accessibilité et l’inclusion : aménagement, accueil et adaptations de l’organisation (format, espace, sensibilisation du collectif...) c. Adaptations pédagogiques (relation et aide humaine, contenus accessibles, supports, modalités) 3. Interroger ses pratiques professionnelles en tenant compte des besoins spécifiques <ol style="list-style-type: none"> a. Echanges d’expérience b. Etudes de cas
<p>ÉVALUATION</p>	<p>Brainstorming de début de formation (attentes du groupe). Questionnaire de satisfaction.</p>
<p>MODALITÉS DE FORMATION</p>	<p>Volume horaire et rythme 1 journée de 7h 10 à 14 professionnels</p> <p>Modalité Présentiel.</p> <p>Méthodes Méthodes actives. Analyse et échanges de pratiques. Apports de contenus et de ressources utiles</p>
<p>DÉLAIS</p>	<p>Date à définir</p>



Coopérer pour une formation accessible

FINANCEMENT	Action financée dans le cadre du projet TRAJECTOIRE
PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	<p>COOFA souhaite ouvrir ses formations au plus grand nombre. Les besoins spécifiques liés à une situation de handicap seront évalués en amont de la formation et lien étroit avec les principaux concernés afin de mettre en œuvre les aménagements pertinents et possibles.</p> <p>Contact Hélène CORREIA : h.correia@coofa.fr</p>
CONTACT	Pour tout complément d'information : contact@coofa.fr